

1966

Lettre du T. R. P. Schwndenhammer au Cardinal Préfet de la Propagande — (19-IX-1865)

António Brásio

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/angolavol1>

 Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Recommended Citation

Brásio, A. (Ed.). (1966). Lettre du T. R. P. Schwndenhammer au Cardinal Préfet de la Propagande. In *Angola: 1596-1867*. Pittsburgh, PA: Duquesne University Press.

This 1865 is brought to you for free and open access by the Spiritana Monumenta Historica at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Angola:1596-1867 by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

LETTRE DU T. R. P. SCHWINDENHAMMER
AU CARDINAL-PRÉFET DE LA PROPAGANDE

(19-IX-1865)

SOMMAIRE — *Remercie le Décret confiant la mission du Congo à la Congrégation. — Les missionnaires sont déjà désignés. — Demande que la préfecture soit mise sous son propre nom avec faculté de déléguer ses pouvoirs dans un vice-préfet de son choix.*

Paris, ce 19 Septembre 1865.

Éminence Révérendissime

Je viens de recevoir le Décret de la S. C. de la Propagande, qui confie à notre Congrégation la Mission du Congo, et la lettre bienveillante que votre Éminence a bien voulu y joindre. Je m'empresse de l'en remercier, et je La supplie en même temps de vouloir bien déposer aux pieds du Saint Père l'hommage de notre filial et inébranlable attachement, et Lui demander, pour cette nouvelle et importante Mission, que Sa Sainteté a bien voulu nous confier, Sa Bénédiction paternelle, qui fera, nous l'espérons, fructifier les travaux de nos Missionnaires en ce pays.

En me transmettant le susdit Décret, Votre Éminence me demande de lui désigner quelques sujets propres à remplir la charge de Préfet Apostolique et de m'occuper du départ des religieux destinés à envoyer en cette Mission. Quand aux Missionnaires destinés à commencer cette Mission, je les ai déjà à ma disposition, et je n'attends que les subsides nécessaires pour pouvoir immédiatement à leur départ. Ce sont

des prêtres qui ont déjà été dans nos Missions du Gabon, voisines de celle du Congo et qui, par suite, ne sont pas sans expérience des pays et climats tropicaux.

Quand ils auront posé les premiers fondements de l'oeuvre, je ferai en sorte de leur envoyer, autant que possible, de nouveaux collaborateurs, selon les besoins et l'opportunité. Mais en attendant que la Mission soit bien établie, si Votre Éminence trouvait bien d'entrer dans cette pensée, j'oserais la prier de vouloir bien pour commencer, mettre sous mon propre nom le titre de Préfet Apostolique de cette Mission, avec tous les pouvoirs y attachés, et avec faculté de déléguer comme Vice-Préfet pour me remplacer sur les lieux, celui des Missionnaires qui paraîtra le plus propre, et de lui communiquer les pouvoirs et facultés convenables. Votre Éminence ignore moins que personne que c'est là une mesure dont il y a plusieurs exemples, notamment pour la Mission de Zanzibar, dont Monseigneur de Maupoint, Évêque de Saint Denis, est Supérieur en titre, pour celle du Dahomay, dont Mr. l'abbé Planque, Supérieur des Missions Africaines de Lyon, est Préfet Apostolique; pour plusieurs Missions des Pères Capucins, dont les Supérieurs Provinciaux sont Préfets Apostoliques.

Et dans le cas présent, elle me semble, sauf meilleur avis, la plus convenable pour plusieurs motifs. Il n'est pas d'abord toujours facile de trouver plusieurs sujets propres à porter dignement cette charge de Préfet Apostolique, et à remplacer dans ce titre ceux que la mort, si promptement hélas! souvent, dans ces climats, peut successivement frapper. De plus, ayant moi-même le titre de Préfet Apostolique, cela me donnera plus d'autorité pour traiter les affaires de cette Mission, soit en France près du Gouvernement français et la Propagation, surtout près du Gouvernement de Lisbonne, vis-à-vis duquel je ne pourrais pas facilement traiter comme Supérieur Général de Congrégation, vu les préjugés dont on est malheureusement

imbu en cette nation vis-à-vis les instituts religieux. Enfin, si je puis le dire à Son Éminence, ce sera pour moi, que le fardeau de la supériorité retient ici, une consolation et un encouragement, que de participer ainsi d'une manière plus spéciale à cette belle et intéressante Mission, que le Sant-Siège a bien voulu nous confier.

En attendant la réponse de votre Éminence, je m'en vais toujours écrire aux Conseils centraux de la Propagation de la foi, pour leur demander des subsides pour le départ de nos Missionnaires. Je vais aussi, selon le Conseil de Votre Éminence, en écrire au Ministère des affaires étrangères, pour m'assurer de sa protection et de son appui.

J'espère que grâce aux prières de Votre Éminence et à la Bénédiction du Vicaire de J. Christ, que j'ose solliciter humblement de nouveau, cette Mission produira des fruits abondants de conversion et de salut.

Daignez agréer l'hommage des sentiments respectueux et dévoués avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

de votre Éminence Révérendissime

Le très humble et très obéissant serviteur

Schwindenhammer

Sup. Général

APF — SRC, vol. 8, fls. 284-285.